**DEMANDE ORDINAIRE DE RACCORDEMENT ET DE DEVERSEMENT AU RESEAU DE**

**COLLECTE DES EAUX USEES**

Je soussigné *(nom et prénom)* :

Demeurant à *(ville, code postal)*:

N°. Tél. :

Adresse mail :

agissant en qualité de Propriétaire :

1. D’une construction existante de pièces principales.

document à fournir : une attestation sur l’honneur indiquant la surface de plancher

* Titulaire d’un Permis de Construire n°
* Pour une construction nouvelle de pièces principales.
* Pour une extension de pièces principales.

Rayer les mentions inutiles

sollicite :

* l’autorisation de raccorder et de déverser au réseau public intercommunal d’assainissement les eaux usées domestiques,

provenant de l’immeuble situé :

Je reconnais avoir pris connaissance :

* du règlement du Service d’Assainissement ci-joint dont je m’engage à en respecter les prescriptions,
* de la participation financière pour l’assainissement collectif (PFAC) des constructions antérieures ou postérieures au réseau existant, conformément à la délibération du comité syndical du 29/04/2015, complétée le 01/12/2016 et modifiée le 03/12/2018 et le 25/06/2020 d’un montant de 626.42€ x par le nombre de pièces principales ( Prix au 1er janvier 2022, révisable tous les ans).

Conformément à l’article L 1331-1 du Code de la Santé Publique, je m’ENGAGE :

* à réaliser les travaux privatifs dans un délai ne pouvant excéder 2 ans à compter de la signature du présent document.
* à prévenir le secrétariat du SIEPARE lors de la mise en service afin qu’il puisse émettre un titre de recette via la perception de Maintenon pour règlement des sommes dues lors du raccordement de l’immeuble concerné.
* Je certifie l’exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à …………………….…..le ……………………………

Signature

*Document à retourner au SIEPARE Assainissement - 8 rue du Général Leclerc – 28230 EPERNON*

Accord du Syndicat Intercommunal d’Assainissement de la Région d’Epernon

Je soussigné, Guy DAVID, agissant en qualité de président du SIEPARE Assainissement autorise le raccordement et le déversement des eaux usées provenant de l’immeuble ci-dessus désigné.

Fait à Epernon, le

Le Président du SIEPARE

*Original : au demandeur*

*Copie : dossier SIEPARE et VEOLIA*